



N° 11823*02



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DEMANDE D'AUTORISATION DE LOTERIE

ACTES DE BIENFAISANCE – ENCOURAGEMENT DES ARTS
FINANCEMENT D'ACTIVITES SPORTIVES A BUT NON LUCRATIF
(Loi du 21 mai 1836 – Décret n° 87-430 du 19 juin 1987)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU GROUPEMENT DEMANDEUR

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Numéro, nature ou nom de la voie

Code Postal

Ville ou Commune

Régime général : Association Loi 1901

Date du décret de reconnaissance d'utilité publique (le cas échéant) : 09 / 12 / 1968

Jour Mois Année

But statutaire : L'Association a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs et se donne pour but l'éducation civique, morale, économique et intellectuelles des coopérateurs.

Nombre d'adhérents :

Montant annuel de la cotisation :

Subventions éventuellement reçues au cours des deux dernières années :

Principales actions menées au cours des deux dernières années :

LOTERIES PRECEDEMMENT AUTORISEES AU BENEFICE DU GROUPEMENT

Date des arrêtés d'autorisation :

Jour Mois Année

Capital de la dernière loterie autorisée :

- Résultats financiers :
- Montant des billets placés :
- Frais :
- Bénéfices :

Affectation donnée aux sommes recueillies :

